

## Conférence régionale des élus de Longueuil

100, Place Charles-Le Moyne, bureau 281

Longueuil (Québec) J4K 2T4

Tél. : 450-651-9041

[www.credelongueuil.org](http://www.credelongueuil.org)

### Priorités régionales de développement de places

#### *A. Court texte d'introduction (mise en contexte) sur les réalités régionales.*

COMPTE TENU que les réponses aux questionnaires administrés et en particulier les échanges menés avec les parents et les responsables des services de garde ont démontré l'importance de mieux adapter l'offre de service aux besoins des parents, particulièrement en ce qui concerne les services de pouponnière pour les 0 - 18 mois ;

COMPTE TENU que l'écart actuel de 14 points de pourcentage entre l'effectif réel des 0 - 18 mois dans la population des 0 - 4 ans (30,9 %) et leur présence effective dans les services de garde (17,1 %), devrait être réduit de façon significative ;

COMPTE TENU de « l'effet couloir » du territoire qui exerce une pression externe forte sur la demande de services ;

COMPTE TENU des prévisions du développement domiciliaire pour les jeunes familles ;

COMPTE TENU du niveau de l'immigration internationale ;

COMPTE TENU du faible taux de couverture actuel sur le territoire en regard des réels besoins ;

COMPTE TENU des transformations inhérentes au marché du travail et de l'importance d'adapter les services offerts aux familles pour une meilleure conciliation travail-famille.

#### *B. Priorités régionales*

○ Priorité régionale 1

**NOUS RECOMMANDONS** le développement de 5 300 nouvelles places subventionnées pour le territoire de la CRÉ de Longueuil ;

○ Priorité régionale 2

**NOUS RECOMMANDONS** que des efforts soient consentis pour mieux supporter financièrement dans les installations, le déploiement des services aux groupes des 0 - 18 mois, dont les pouponnières, cela dans l'ensemble du territoire et de façon particulière dans les arrondissements de Saint-Hubert et Greenfield Park, ainsi que dans les villes de Saint-Bruno-de-Montarville et Boucherville ;

○ Priorité régionale 3

**NOUS RECOMMANDONS** de distribuer des nouvelles places à chacune des villes et arrondissements ;

○ Priorité régionale 4

**NOUS RECOMMANDONS** de prioriser les arrondissements du Vieux-Longueuil et de Saint-Hubert, ainsi que les villes de Brossard et Boucherville, tout en respectant les besoins des autres municipalités et arrondissements ;

○ Priorité régionale 5

**NOUS RECOMMANDONS** de favoriser la création de places dans des services de garde qui seront en mesure d'offrir 11 heures d'ouverture et dans ceux qui favoriseront le développement de places poupons et de places à temps partiel ;

○ Priorité régionale 6

**NOUS RECOMMANDONS** la création d'installations en milieu de travail tout en prenant en compte du fait que 50 % de leurs places sont offertes à des résidents hors territoire. La moitié de ces places devraient donc être en sus des 5 300 places

○ Priorité régionale 7

**NOUS RECOMMANDONS** de reconnaître les haltes-garderies comme une des pistes de solutions dans la réflexion que fera le ministère sur les meilleures façons de répondre aux besoins des familles du territoire.